



La première monnaie juive bilingue fut frappée par l'asmonéen Alexandre Jannée (103-76 av. l'ère commune). Sur l'avant, on trouve une ancre renversée avec la mention grecque "le roi Alexandre", en référence à Alexandre le Grand. Au revers, une étoile à 8 branches avec l'inscription hébreu "Jonathan le roi".

Un traité d'alliance et d'amitié

La main tendue de Rome aux juifs

Premier Livre des Maccabées, chapitre 8

A l'issue de la révolte juive contre Antiochos IV, Judah Maccabée, à la recherche d'alliances internationales, envoie une délégation à Rome afin de demander soutien et protection.

Le chapitre 8 du Premier Livre des Maccabées relate cette alliance et reproduit la copie du traité entre les deux peuples.

Verset 1

Or, Judah entendit parler des Romains: ils sont, lui dit-on, puissants dans les combats; ils montrent de la bienveillance à tous ceux qui s'attachent à leur cause et font amitié avec quiconque vient à eux, et ils sont puissants dans les combats.

(...)

Versets 17 à 32

Judah choisit Eupolème, fils de Jean, de la maison d'Akkos, et Jason, fils d'Eléazar, et il les envoya à Rome pour faire avec eux amitié et alliance,

Et obtenir d'être délivrés du joug, car ils voyaient que le royaume des Grecs réduisait Israël en servitude.

Ils se rendirent donc à Rome, et le voyage fut très long; et, étant entrés dans le sénat, ils prirent la parole en ces termes:

"Judah Maccabée, ses frères et le peuple juif nous ont envoyés vers vous pour conclure avec vous un traité d'alliance et de paix, et pour que nous soyons inscrits au nombre de vos alliés et de vos amis."

Cette requête fut accueillie favorablement;

Et voici la copie du traité que les Romains gravèrent sur des tables d'airain, et envoyèrent à Jérusalem, pour y demeurer comme un monument de paix et d'alliance.

"Prospérité aux Romains et à la nation juive sur mer et sur terre, à jamais! Loin d'eux l'épée et l'ennemi!

S'il survient une guerre aux Romains d'abord, ou à l'un de leurs alliés dans toute l'étendue de leur empire,

La nation juive leur prêtera secours, selon que les circonstances le permettront, de tout cœur;

Ils ne donneront aux combattants et ne fourniront ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux. Telle est la volonté des Romains; et les Juifs observeront leurs engagements sans rien recevoir.

De même, s'il survient une guerre à la nation juive d'abord, les Romains combattront avec eux de toute leur armée, selon que les circonstances le leur permettront,

Sans qu'il soit fourni aux troupes auxiliaires ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux. Telle est la volonté de Rome; et ils observeront leurs engagements sans tromperie.

Telles sont les clauses du traité des Romains avec le peuple juif.

Que si, dans la suite, les uns et les autres veulent y ajouter ou en retrancher, ils le feront à leur gré, et ce qui aura été ajouté ou retranché sera obligatoire."

"Au sujet des maux que le roi Démétrius leur a faits, nous lui avons écrit en ces termes: "Pourquoi fais-tu peser le joug sur les Juifs, qui sont nos amis et nos alliés?"

Si donc ils t'accusent encore auprès de nous, nous soutiendrons leurs droits, et nous te combattrons sur mer et sur terre."

Source: <http://www.interbible.org/>